

MAZARS

IMAGINE FOR MARGO

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

IMAGINE FOR MARGO

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 9 Avenue Eric Tabarly, 78112 Saint Germain en Laye

SIREN : 753 806 462 Code APE : 9499 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association IMAGINE FOR MARGO relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**IMAGINE FOR
MARGO**

Comptes Annuels
Exercice clos le 31
Décembre 2019

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 29 mai 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



CYRILLE BROUARD



AURELIE JOUBIN

IMAGINE FOR MARGO

**9 Avenue Eric Tabarly
Fourqueux
78112 Saint-Germain-en-Laye**

**Comptes annuels
Au 31 décembre 2019**

E.C.A.I.

30 rue de Lübeck – 75116 PARIS

01.49.95.04.40

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Annexe</i>	7 à 12
- <i>Compte d'Emploi annuel des Ressources</i>	13
- <i>Annexe du CER</i>	14 à 17

ECAI
30 rue de Lubeck

75116 Paris
01.49.95.04.40

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

IMAGINE FOR MARGO
9 Avenue Eric Tabarly
Fourqueux
78112 Saint-Germain-en-Laye

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 168 569 Euros
- Dons collectés,	2 969 037 Euros
- Résultat net comptable,	114 481 Euros

Fait à Paris
Le 14/05/2020

Maurice SOUED

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	21 570	437	21 133		21 133		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	19 360	7 828	11 532	5 224	6 308	120.76		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières				2 375	-2 375	-100.00		
Total I	40 931	8 266	32 665	7 599	25 066	329.87		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	80 154		80 154	105 788	-25 634	-24.23	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	6 024 502		6 024 502	4 851 684	1 172 818	24.17		
Charges constatées d'avance (3)	31 248		31 248	26 346	4 902	18.61		
Total III	6 135 904		6 135 904	4 983 817	1 152 087	23.12		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 176 835	8 266	6 168 569	4 991 416	1 177 154	23.58		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	597 761		572 610		25 151	4.39
	Report à nouveau	8 182		8 182			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	114 481		25 151		89 331	355.18
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations	4 138		4 138				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	724 562		610 081		114 481	18.76	
	Total II						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	4 996 686		4 297 512		699 174	16.27
Total III	4 996 686		4 297 512		699 174	16.27	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 567		44 785		-14 218	-31.75
	Dettes fiscales et sociales	31 210		32 211		-1 001	-3.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	385 544		4 916		380 628	NS
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			1 911		-1 911	-100.00
	Total IV	447 321		83 823		363 498	433.65
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 168 569		4 991 416		1 177 154	23.58

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

447 321 81 912

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		7 815		15 867	-8 051	-50.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes	2 964 961		2 671 934		293 027	10.97
Cotisations	3 300		2 850		450	15.79
Autres produits	314 851		183 429		131 423	71.65
Total I	3 290 927		2 874 079		416 848	14.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	514 889		487 457		27 432	5.63
Impôts, taxes et versements assimilés	3 398		6 070		-2 672	-44.02
Salaires et traitements	202 044		190 467		11 577	6.08
Charges sociales	63 275		63 838		-563	-0.88
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 164		2 044		1 120	54.77
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	1 709 045		1 432 285		276 760	19.32
Autres charges (2)	869		327		543	165.93
Total II	2 496 684		2 182 488		314 196	14.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	794 243		691 591		102 652	14.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	12 565		14 586		-2 021	-13.85
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12 565		14 586		-2 021	-13.85
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	12 565		14 586		-2 021	-13.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	806 808		706 177		100 631	14.25
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 000		12 237		-237	-1.94
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1		-1	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	12 000		12 238		-238	-1.94
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 153		295		4 857	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	5 153		295		4 857	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 847		11 943		-5 095	-42.67
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 315 493		2 900 903		414 589	14.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 501 837		2 182 783		319 054	14.62
Solde intermédiaire	813 656		718 120		95 536	13.30
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 544 115		1 069 359		474 756	44.40
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 243 289		1 762 328		480 961	27.29
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	114 481		25 151		89 331	355.18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	2 205 855		1 546 427		659 428	42.64
Bénévolat	153 955		99 650		54 305	54.50
TOTAL	2 359 810		1 646 077		713 733	43.36
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature	2 205 855		1 546 427		659 428	42.64
Personnel bénévole	153 955		99 650		54 305	54.50
TOTAL	2 359 810		1 646 077		713 733	43.36

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds associatifs	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Tableau de suivi des fonds dédiés	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Créances immobilisées	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	12
Rémunération des dirigeants	12
Valorisation des contributions volontaires	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 168 569.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 290 927.02 Euros et dégageant un excédent de 114 481.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux évènements liés au COVID-19 survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, les activités du premier semestre 2020 ont commencé à être affectées : plusieurs évènements majeurs de collecte de dons prévus pour le premier semestre 2020 ont été annulés ou reportés.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019 de l'entité, le 15 mai 2020, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 et avec le CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de bases suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 800		21 570
Matériel de transport	4 138		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 188		9 035
TOTAL	10 326		9 035
Prêts, autres immobilisations financières	2 375		105
TOTAL	2 375		105
TOTAL GENERAL	15 501		30 710

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 800	21 570	21 570
Matériel de transport			4 138	4 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 222	15 222
TOTAL			19 360	19 360
Prêts, autres immobilisations financières		2 480		
TOTAL		2 480		
TOTAL GENERAL		5 280	40 931	40 931

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 800	437	2 800	437
Matériel de transport	2 582	828		3 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 520	1 899		4 419
TOTAL	5 102	2 726		7 828
TOTAL GENERAL	7 902	3 164	2 800	8 266

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	437				
Matériel de transport	828				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 899				
TOTAL	2 726				
TOTAL GENERAL	3 164				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	572 610		25 151	0	597 761
Report à nouveau	8 182				8 182
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 151	-25 151	114 481	0	114 481
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Legs et donations	4 138				4 138
Provisions réglementées					
TOTAL I	610 081	-25 151	139 632	0	724 562

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	80 154	80 154	
Charges constatées d'avance	31 248	31 248	
TOTAL	111 402	111 402	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 567	30 567		
Personnel et comptes rattachés	14 817	14 817		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 410	15 410		
Autres impôts taxes et assimilés	984	984		
Autres dettes	385 544	385 544		
TOTAL	447 321	447 321		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
- Dons affectés au fin. de la recherche	4 297 512	4 297 512	1 481 782	2 143 045	4 958 775
- Dons affectés au bien-être à l'hôpital			62 333	100 244	37 911
TOTAL	4 297 512	4 297 512	1 544 115	2 243 289	4 996 686

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Le fonds Vinilo, représentant 23 k€ des fonds restant à engager à la clôture, n'a pas été mouvementé depuis deux exercices.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'usage (option laissée aux PME selon décret 2005-1757) :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	61 443
Disponibilités	12 565
Total	74 009

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 380
Dettes fiscales et sociales	20 558
Autres dettes	384 744
Total	421 681

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 248
Total	31 248

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Aide à l'emploi 2019	7 815
Total	7 815

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	32 282

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures, si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré charges patronales incluses.

Durant l'exercice 2019, l'association Imagine For Margo a recensé :

- une contribution volontaire de bénévolat qui aurait représenté un coût d'environ 153.955 euros;
- une contribution volontaire de prestations en nature d'un montant total de 2.205.855 euros.

Cette valorisation n'est pas exactement représentative du travail effectué par l'ensemble des bénévoles au cours d'une année complète. En effet, cette valorisation ne prend pas en compte le temps des bénévoles journaliers.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9.209 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.209 euros,
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes, tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	%	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4) (si "-" : non utilisé; si "+" : utilisé)
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		450 280
1 – MISSIONS SOCIALES	1 867 658	1 867 658	100%	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 969 037	2 969 037
1.1. Réalisées en France	1 867 658	1 867 658	100%	1.1. Cotisations sans contrepartie	68 080	68 080
- Financement de la recherche contre le cancer des enfants	1 554 125	1 554 125		1.2. Dons et legs collectés	2 879 985	2 879 985
- Soutien aux familles et bien être des enfants malades	131 376	131 376		- Dons manuels non affectés	649 564	649 564
- Formation	10 000	10 000		- Dons manuels affectés	2 230 421	2 230 421
- Actions mobilisation sociale	172 156	172 156		- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
				- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger				1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	20 973	20 973
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	466 429	128 888	28%	2 – AUTRES FONDS PRIVES	314 056	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	466 429	128 888		3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	7 815	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0		4 – AUTRES PRODUITS	24 584	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	164 586	155 691	95%			
		2 152 237				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 498 673			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 315 493	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 164			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 243 289			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 544 115	
				IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-699 174
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	114 481			V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V – TOTAL GENERAL	4 859 608			VI – TOTAL GENERAL	4 859 608	2 269 863
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		28 264				
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.		2 028				
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 178 473		VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 178 473
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		541 670
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales	153 955			Bénévolat	153 955	
Frais de recherche de fonds	2 205 855			Prestations en nature	2 205 855	
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature		
Total	2 359 810			Total	2 359 810	

Ratio - frais de fonctionnement / total emplois de l'exercice :

6,59%

Ratio - frais de recherche de dons / ressources collectées (1+2)

14,21%

Ratio - Frais de recherche de fonds + frais de fonctionnement / ressources collectées

19,03%

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2019 est établi en application de la loi du 7 août 1991, conformément aux modalités prévues par le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et en application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005.

Il est élaboré et présenté suivant les modalités prévues par le règlement n° 2 008-12 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) applicable aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Définition des missions sociales

L'association Imagine for Margo a principalement quatre missions sociales dans le cadre de son intérêt général :

- Financer la recherche
- Mobiliser les acteurs de la recherche européenne
- Sensibiliser à la cause
- Améliorer la bien-être des enfants malades

Méthodes d'élaboration du CER

Le CER globalisé comporte quatre colonnes sans comparatif avec l'exercice antérieur. Les colonnes 1 et 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et produits du compte de résultat, selon des modalités analytiques qui lui sont propres.

Les colonnes 3 et 4 du tableau présentent :

- L'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3),
- Les acquisitions d'immobilisations financées par ce type de ressources, sous déduction des dotations aux amortissements pratiquées (colonne 3),
- Le suivi des ressources collectées non affectées et non utilisées des campagnes antérieures (colonne 4).

A partir de la balance générale, les charges sont affectées à une rubrique du CER selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs : affectés à 100% à la rubrique d'emploi du CER correspondante pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée,
- Coûts indirects : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales sont ventilés sur la base de clés de répartition ; les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Afin d'améliorer la lecture des coûts par nature, il a été décidé, à partir des comptes 2018, de ne plus affecter la masse salariale aux « frais de fonctionnement » par défaut, mais de la répartir en fonction du temps passé par chaque salarié sur les rubriques suivantes :

- Actions mobilisation sociale : 50%
- Financement de la recherche contre le cancer : 6%
- Soutien aux familles et bien être : 4%
- Frais d'appel à la générosité du public : 28%
- Frais de fonctionnement : 12%

Cette répartition a été faite de manière déclarative et la cohérence a été vérifiée par la Présidente de l'association. Les estimations de temps passé par salarié sur chacune des rubriques sont documentées.

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIF AUX RESSOURCES -

Dons manuels et privés

En 2019, 3.282 K€ de dons collectés ont participé au financement des actions menées dans le cadre de la mission sociale de l'association ainsi qu'à son fonctionnement.

De ce montant, 314 K€ de fonds privés collectés auprès d'entreprises mécènes ont notamment participé au financement de :

- Frais d'organisation de la course Enfants Sans Cancer pour 227 K€
- Frais d'organisation de la course Enfants Sans Cancer City pour 87 K€

8 K€ de subventions publiques ont été attribués à l'Association afin de couvrir les frais de fonctionnement (notamment les frais de personnel) de l'exercice 2019.

Des produits financiers (13 k€) et exceptionnels (12 k€) ont également été constatés.

Les dons manuels collectés auprès du public ont été affectés à hauteur de 1.709 K€ :

- Au financement des programmes :
 - 60 k€ pour FISH
 - 90 k€ pour SELUDEX
 - 60 k€ pour RTOP
 - 22,5 k€ pour POSTEL VINAY
 - 22,5 k€ pour DELATTRE
 - 100 k€ pour NIVO ALCL
 - 156 k€ pour BEACON IMMUNO
 - 60 k€ pour BIG DATA GUSTAVE ROUSSY
 - 60 k€ pour BIG DATA CURIE
 - 244 k€ pour MICCHADO
 - 48 k€ pour BIOMEDE
 - 30 k€ pour NTRK SFCE
 - 50 k€ pour OS 2006
 - 14 k€ pour MAPPYACTS PREDISPO GENETIQUES
 - 40 k€ pour SACHA
 - 40 k€ pour RELYE
 - 305 k€ pour ESMART CT
 - 30 k€ pour SARAH MORICE NANTES
 - 17 k€ pour GFAOP
 - 80 k€ pour GR chef de projet ESMART
- A une dotation à la Fondation Imagine for Margo sous l'égide de la Fondation de France (10 K€)

Des actions liées au bien-être à l'hôpital et d'animations pour les enfants, ont été menées dans plusieurs hôpitaux pour 120 K€. Elles ont été financées à hauteur de 62 K€ par l'affectation d'une enveloppe de fonds dédiés non attribuée à des programmes de recherche.

Des actions de financement de formation et de mobilisation sociales ont également été menées pour 50 K€. Elles ont été financées au travers du « résultat de l'exercice ».

Les dons manuels non utilisés à la clôture de l'exercice (nets des frais de collecte éventuels) ont été portés en fonds dédiés à hauteur de 2.243 K€ au 31/12/2019. Les fonds seront versés au fur et à mesure

de l'avancée des travaux de Recherche et serviront à financer les projets « MAPPYACTS » et « BIOMEDE 2.0 » ainsi que des actions de bien-être à l'hôpital à la Réunion pour un montant de 38k€.

Ainsi en 2019, 114.481 € restent non affectés et viennent s'ajouter aux 610.081 € déjà mis en réserves les années précédentes. Ces fonds seront destinés à financer :

- Tout projet ou action entrant dans l'objet social de l'association ;
- Le fonctionnement de l'association sous la surveillance de ses membres et dirigeants.